

La Conférence impériale et la déclaration Balfour

C'est lors de la **Conférence impériale** de 1926 que le Canada a fait les plus grands progrès pour réduire sa dépendance légale à l'égard du Royaume-Uni. Lors de cette conférence, les dominions de l'Empire britannique (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud et État libre d'Irlande) ont réclamé la reconnaissance formelle de leur autonomie et la liberté de se gouverner eux-mêmes. Un comité spécial, présidé par Lord Balfour, politicien britannique estimé, a examiné leur requête. Les conclusions du comité, publiées dans la **déclaration Balfour**, soutenaient la demande des dominions :

[Nous] parlons du groupe de communautés autogouvernées composé du Royaume-Uni et des dominions. On peut facilement définir leur position et leurs relations mutuelles. Ce sont des communautés autonomes au sein de l'Empire britannique, qui ont un statut égal, dont aucune n'est subordonnée aux autres pour leurs affaires domestiques ou étrangères, mais qui sont unies par leur allégeance commune à la Couronne...
(traduction libre)

– Résumé des débats de la Conférence impériale, 1926

Le Statut de Westminster

Les recommandations de la déclaration Balfour sont devenues une loi en 1931, quand le gouvernement britannique a adopté le **Statut de Westminster**. Cette loi a formellement transformé l'Empire britannique en **Commonwealth britannique**. Les pays du Commonwealth étaient considérés comme des États libres et égaux partageant une allégeance envers la Couronne britannique. Le Canada est alors devenu un pays ayant un statut égal à celui du Royaume-Uni et a pu adopter ses propres lois. L'indépendance du Canada était cependant soumise à deux restrictions. La Constitution du Canada, appelée l'« Acte de l'Amérique du Nord britannique » (AANB), est restée au Royaume-Uni : les gouvernements fédéral et provinciaux canadiens n'arrivaient pas à s'entendre sur une **procédure de modification** pour modifier l'Acte. De même, le tribunal de dernière instance pour les Canadiens a continué d'être le Comité judiciaire du Conseil privé, comité britannique, jusqu'en 1949.

MOTS CLÉS

La Conférence impériale : Une réunion des dirigeants des pays de l'Empire britannique.

La déclaration Balfour : Les conclusions de la Conférence impériale de 1926, reconnaissant que le Canada était une communauté autonome au sein de l'Empire britannique.

Le Statut de Westminster : La loi selon laquelle l'Empire britannique est devenu le Commonwealth britannique ; tous les pays du Commonwealth ont un statut égal à celui du Royaume-Uni et peuvent adopter leurs propres lois.

Le Commonwealth britannique : Une association de nations qui étaient autrefois des colonies de l'Empire britannique.

Une procédure de modification : Un processus par lequel on peut légalement modifier la Constitution canadienne.

QUESTIONS PRATIQUES

1. Quelle a été l'importance de chacun des points suivants pour le Canada : l'affaire Chanak, le Traité du flétan et le *Statut de Westminster* ?
2. Comment King a-t-il réussi à transformer sa défaite électorale de 1925 en victoire ?
3. Explique les défis auxquels font face les gouvernements minoritaires.
4. **Schémas et évolution** Révise la rubrique De nos jours. Quels sont les éléments communs à l'affaire King-Byng et à la prorogation du Parlement par Harper ? Quelle est la différence essentielle entre ces deux événements ?
5. Quelles ont été les dernières restrictions à l'autonomie du Canada après l'adoption du *Statut de Westminster* ?

L'indépendance croissante du Canada

Après la Première Guerre mondiale, le premier ministre Borden avait pris de nombreuses mesures importantes pour améliorer l'image du Canada sur le plan international, notamment en participant à la Conférence de paix de Paris et en signant le traité de Versailles (voir le chapitre 2). Mackenzie King, devenu premier ministre, a continué à faire en sorte que le Canada devienne de plus en plus indépendant du Royaume-Uni.

• Quels facteurs ont contribué à l'émergence de l'autonomie canadienne ?

Le premier ministre William Lyon Mackenzie King

- né en 1874 à Berlin (Kitchener), en Ontario;
- auteur, éditeur, journaliste et avocat;
- élu la première fois à la Chambre des communes en 1908;
- premier ministre de 1921 à 1926, de 1926 à 1930, puis de 1935 à 1948.

Sur le plan national:

- est à l'origine de la *Loi des enquêtes en matière de différends industriels* adoptée en 1907;
 - a participé à la création du premier programme canadien de pensions de vieillesse en 1927;
 - s'est battu pour l'autonomie du Canada lors de l'affaire King-Byng (1926) et a signé le Traité du flétan avec les États-Unis (1923);
 - a nommé la première femme sénatrice, Cairine Wilson, en 1930;
 - a commandé le rapport Rowell-Sirois de 1937;
 - a mis en place l'assurance-chômage en 1940;
 - a tenu un plébiscite national sur la conscription en 1942;
 - a fait adopter la *Loi sur les allocations familiales* en 1945;
 - a participé à la création de la *Loi sur la citoyenneté canadienne* en 1947, première loi nommant « Canadiens » les citoyens du Canada;
 - a été le premier ministre ayant les plus longs états de service de l'histoire du Canada.
- Sur le plan international:**
- a défendu l'autonomie du Canada pendant l'affaire Chanak (1922);
 - a aidé à définir le statut des dominions lors de la Conférence impériale de 1926;
 - a insisté pour que le Parlement décide si le Canada devait prendre part aux conflits internationaux.

L'affaire Chanak

En 1922, Mackenzie King a refusé d'aider le Royaume-Uni lors d'un épisode surnommé l'« **affaire Chanak** ». Chanak était un port turc. Selon un traité signé lors de la Conférence de paix de Paris, ce port devait être contrôlé par le Royaume-Uni. Si la Turquie reprenait ce port, elle aurait libre accès à l'Europe via la mer Noire, puis la Méditerranée. Le Royaume-Uni se sentait menacé et a transmis un télégramme à King, lui demandant d'envoyer ses troupes soutenir l'Empire britannique. Au lieu d'accepter immédiatement, King a présenté la demande au Parlement. Le temps que la Chambre des communes débâte du sujet, la crise en Turquie était terminée. C'était la première fois que le Canada ne soutenait pas automatiquement l'Empire britannique dans une guerre.

Le Traité du flétan

L'année suivante, le Canada a négocié un traité avec les États-Unis pour protéger le flétan pêché le long des côtes de la Colombie-Britannique et de l'Alaska. Mackenzie King a insisté pour que le Canada signe le **Traité du flétan** sans qu'un représentant britannique ne soit présent. Le Royaume-Uni voulait conserver son droit impérial de signer les accords internationaux au nom du Canada. Il a essayé de faire pression sur King pour que celui-ci laisse son représentant signer le traité, mais King a insisté sur le fait que ce sujet ne concernait que le Canada et les États-Unis. Le Traité du flétan a été le premier traité négocié et signé par le gouvernement canadien de façon indépendante.

L'affaire King-Byng

En 1926, Mackenzie King a publiquement défié le Royaume-Uni en remettant en question le rôle du **gouverneur général** et l'influence du Royaume-Uni sur la politique interne du Canada dans ce qu'on a ensuite appelé l'« **affaire King-Byng** ». Lors de l'élection de 1926, King a pu éviter le scandale et réveiller le sentiment nationaliste. Il a soutenu qu'il n'était pas démocratique que le gouverneur général, nommé par le Royaume-Uni, refuse de suivre les recommandations du premier ministre, élu par les Canadiens. Depuis l'affaire King-Byng, aucun gouverneur général n'a agi en allant à l'encontre des souhaits d'un premier ministre élu.

DE NOS

Une autre

En 2008, le p...
crise semblait...
1926. Les tro...
Parti démocr...
de la politici...
minoritaire e...
démissionne...
de censure...
premier min...
Michaëlle Je...
c'est-à-dire...
ment, pouss...
gouvernement...
activités qu...
commémorie...
des Consei...
Grâce au s...
conservate...

FIGURE 3-18 L'év...

Une plus grande autonomie pour le Canada

Après la signature de l'armistice, les dirigeants des pays alliés et des autres pays qui avaient remporté la guerre se sont rencontrés à Paris, en 1919, pour discuter des conditions nécessaires à un accord de paix. La **Conférence de paix de Paris** a duré six mois et s'est soldée par nombre de traités définissant les nouvelles frontières et les compensations pour les pertes associées à la guerre.

La participation à la paix

La Conférence de paix de Paris a été un moment important pour l'autonomie du Canada, dont les relations avec la Grande-Bretagne avaient changé.

Comme le pays avait grandement participé à la guerre et que ses soldats s'étaient battus sous les ordres de dirigeants canadiens, le premier ministre Borden a demandé que le Canada ait son propre siège à la conférence. Le président des États-Unis, Woodrow Wilson, s'est opposé à la participation du Canada. Il croyait que la Grande-Bretagne devait voter au nom de l'Empire britannique et qu'un vote distinct du Canada n'était en réalité qu'un autre vote pour la Grande-Bretagne. Cependant, le premier ministre britannique Lloyd George a rappelé à Wilson que le Canada s'était battu plus longtemps et qu'il avait approvisionné plus de troupes qu'aucun autre pays. Finalement, le Canada a obtenu un siège à la conférence et Borden a insisté pour faire partie des dirigeants qui devaient signer le traité de Versailles. Pour la première fois, le Canada a donc obtenu une reconnaissance internationale en tant que nation indépendante.

Le traité de Versailles

Le **traité de Versailles** faisait suite au traité de Paris énonçant les conditions de paix entre l'Allemagne et les Alliés. À l'origine, le président américain Wilson a proposé un programme en 14 points pour une « paix juste et durable ». Cet accord était axé sur le pardon et la coopération internationale. Cependant, certains dirigeants alliés entretenaient un esprit de vengeance et voulaient que l'Allemagne paye pour les dommages qu'elle avait causés à leur pays durant la guerre.

● Quels facteurs ont contribué à donner une plus grande autonomie au Canada ?

Et si...

Imagine que le Canada n'ait pu siéger à la Conférence de paix de Paris. Quelles auraient été les répercussions sur l'autonomie canadienne ?

	Morts	Blessés	Disparus	Total
Canada	57	150	inconnu	207
Grande-Bretagne	659	2032	359	3050
France	1359	4200	362	5921
Allemagne	1600	4065	103	5768
Russie	1700	5000	inconnu	6700
Autriche-Hongrie	922	3600	855	5377
États-Unis	58	190	14	262

FIGURE 2-33 Le nombre approximatif* de pertes parmi les militaires durant la Première Guerre mondiale (en milliers).

* Bien que nous n'ayons pas de données précises sur le nombre de pertes durant la Première Guerre mondiale, ces chiffres représentent des estimations fiables des pertes subies par ces pays.

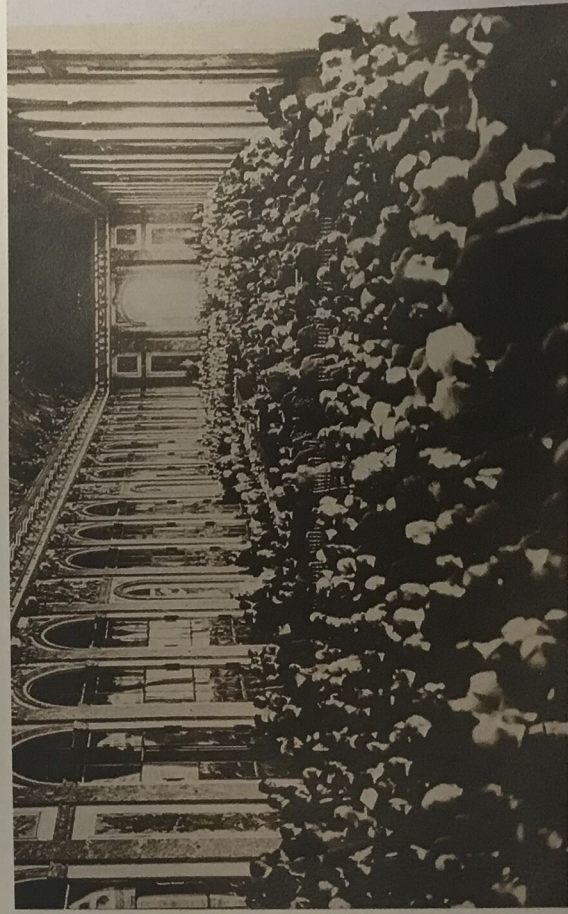


FIGURE 2-34 Des dirigeants de partout dans le monde se sont réunis à Versailles, en banlieue de Paris, pour négocier un accord de paix connu sous le nom de « traité de Versailles ».